

Tribune Chapaisienne



5,6 millions pour les infrastructures

Des municipalités du Nord-du-Québec bénéficieront de plus de 5,6 millions de dollars pour la réalisation de leurs projets d'infrastructure prioritaires. Consultez l'article • P. 3-4



Consultez l'article • PAGE 8

**Défi polaire des
minounes de Chapais**

Notre or bleu

Consultez l'article • PAGE 2

**MISE EN VALEUR DE
L'EAU D'ESKER**

Consultez l'article • PAGE 14

**Nouvelle Directrice
générale pour Chapais**



La Corporation de développement économique de Chapais lance la campagne «Notre or bleu»



Notre or bleu

L'eau d'esker de Chapais:

une eau de source exceptionnelle,
sans chlore 100 % municipale

Le projet découle d'investissements considérables faits, au cours des dernières années, dans le système d'alimentation d'eau potable de Chapais. En effet, la source souterraine où est maintenant puisée l'eau est d'une qualité exceptionnelle : elle est si pure qu'elle n'a pas besoin d'être chlorée !

Pour donner à la municipalité une image de marque, la CDEC lance une campagne publicitaire comprenant la distribution gratuite de bouteilles d'eau réutilisables aux restaurateurs, aux hôteliers et aux édifices municipaux. Plusieurs verres ont aussi été distribués pour être

utilisés lors d'événements à la salle communautaire et à l'hôtel de ville. Le projet a bénéficié d'une aide financière du Pacte rural et vous pourrez voir les bouteilles en ville sous peu.

C'est sur le modèle de l'or noir, composé du mot or en tant que métal rare de grande valeur et de bleu pour rappeler la couleur de l'eau que l'utilisation du terme or bleu est apparue. L'or bleu (l'eau) est maintenant reconnu de tous comme une richesse naturelle limitée et nous voulions que les Chapaisiens et les Chapaisiennes se l'approprient d'où le slogan : «Notre or bleu». Pour le logo nous avons mis le symbole chimique de l'or*

***(79 est le numéro atomique sur le tableau périodique, 196,97 est sa masse atomique sur le tableau périodique)**

«Au» dans une goutte d'eau puisqu'il vient nous rappeler la richesse de l'eau tout en ayant la même sonorité que l'eau : le son « Au » et « eau » sont identiques.

Le maire de Chapais, Steve Gamache, se dit très heureux que ce projet voie le jour : « Les

Chapaisiens et les Chapaisiennes sont fiers d'avoir une eau potable d'une telle qualité, la meilleure du Nord-du-Québec, et nous voulons le faire savoir à nos visiteurs et aux touristes qui nous rendent visite ».



Pour renseignements :
Corporation de développement économique de Chapais
Mathieu Prévost – Chargé de projet
Tél. : 418-745-2511 poste 230
Courriel : mprevost@villedechapais.com

Des municipalités du Nord-du-Québec bénéficieront de plus de 5,6 millions de dollars pour la réalisation de leurs projets d'infrastructure prioritaires

Transfert d'une partie des revenus du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec

- Cinq municipalités du Nord-du-Québec bénéficieront d'une somme de 5 613 856 \$ consentie dans le cadre de la nouvelle entente fédérale-provinciale relative au Fonds

fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les cinq prochaines années, et ce, pour la réalisation d'importants travaux d'infrastructure.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'honorable Denis Lebel, ainsi que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Pierre Moreau. Pour l'occasion, le ministre Moreau était accompagné du ministre délégué aux Mines, ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, monsieur Luc Blanchette, et du député d'Ungava et



adjoint parlementaire du ministre responsable des Affaires autochtones, monsieur Jean Boucher.

« Le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence appuie la croissance économique d'un océan à l'autre, tout en s'assurant que les collectivités canadiennes continuent d'offrir une qualité de vie parmi les meilleures au monde. Notre gouvernement est fier de procurer aux municipalités un financement prévisible et à long terme pour les aider à bâtir et à revitaliser leur infrastructure publique, tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme », a déclaré l'honorable Lebel.

« Voilà une très bonne nouvelle pour toute la population du Nord-du-Québec. Cette aide gouvernemen-

tale est un investissement des plus précieux pour l'avenir des municipalités qui pourront réaliser, au cours des cinq prochaines années, d'importants travaux d'infrastructure et de mise aux normes de leurs installations afin de garantir des services publics performants, répondant ainsi aux attentes des citoyens », a ajouté le ministre Moreau.

Dans le cadre du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec, l'aide financière destinée aux infrastructures municipales du Québec totalise 2,67 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

Le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence offre un financement à long terme, stable et prévisible afin d'aider les municipalités canadiennes à bâtir et à revitaliser leur infrastructure locale tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme. Dans un premier temps, ce fonds a été prolongé et l'allocation en a été doublée, passant de un à deux milliards de dollars par année.

Nouvelle économique

Par la suite, il a été indexé à raison de 2 % par année et il a été désigné comme une source permanente de financement fédéral pour les infrastructures des municipalités par une mesure législative.

Faits à souligner

- La nouvelle entente conclue entre le Canada et le Québec a pour but d'assurer le financement du renouvellement des infrastructures municipales et locales dans une perspective de développement durable.
- Le gouvernement du Canada versera près de 2,4 milliards de dollars au gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales et les infrastructures de transport en commun, sur une période de cinq ans.
- Le gouvernement du Québec allouera une somme de 780 millions de dollars pour les infrastructures municipales et locales,

et ce, pour une période de cinq ans.

Liens connexes

Pour en savoir plus sur le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence, rendez-vous à : www.infrastructure.gc.ca/plan/gtf-fte-fra.html

Pour consulter la nouvelle entente relative au Fonds fédéral de la taxe sur l'essence entre le Canada et le Québec :

www.infrastructure.gc.ca/prog/agreements-ententes/gtf-fte/2014-qc-fra.html

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2014-2018 :

www.mamrot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-de-transfert/programme-de-la-taxe-sur-essence-et-de-la-contribution-du-quebec-2014-2018-teca/

La répartition des montants par municipalité de la région du Nord-du-Québec se présente comme suit :

| Municipalités | Contributions fédérales-provinciales |
|--|--------------------------------------|
| Chapais | 792 700 \$ |
| Chibougamau | 2 215 570 \$ |
| Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James | 888 353 \$ |
| Lebel-sur-Quévillon | 944 885 \$ |
| Matagami | 772 348 \$ |
| Total | 5 613 856 \$ |

Un virage vert pour la Tribune!

Nous avons remarqué en 2014 une augmentation significative du nombre de lecteurs en ligne. En effet, il y a eu deux fois plus de lecteurs qui ont passé trois fois plus de temps à consulter le journal local en ligne! Le nombre d'abonnés à l'infolettre (qui reçoivent la Tribune par courriel) a aussi augmenté de 30% en 2014 pour atteindre 341 membres.

Il faut dire que le contenu intégral de la Tribune en ligne est en couleur et la résolution des images est grandement supérieure à la version papier. De

plus, il est possible de consulter les Tribunes depuis le mois de septembre 2011 soit un total de 31 publications. Vous serez surpris d'apprendre que les Tribunes ont été téléchargées 13600 fois soit une moyenne de 438 téléchargements par publication!!! L'utilisation de plus en plus prédominante des téléphones intelligents et des tablettes ne fait qu'accélérer la tendance.

C'est dans ce mouvement que nous annonçons une réduction du nombre d'impressions papier de la

Tribune.

Il ne faut toutefois pas s'alarmer puisque le journal local va être disponible en quantité suffisante dans un présentoir au bureau de poste et dans les restaurants, mais ne sera plus mis dans tous les casiers postaux. Ainsi les lecteurs qui préfèrent la version informatisée n'auront pas à prendre la version papier alors que ceux qui n'ont pas accès à internet pourront, comme à l'habitude, consulter la Tribune en version papier.

Commentaires ou suggestions:
info@villedechapais.com
418-745-2355



Nouvelles places au CPE



Peluches et Baluchons!

À compter du 31 mars 2015, **24 nouvelles places** seront disponibles afin de répondre davantage à la population en matière de services de garde éducatifs à l'enfance.

Afin de bien cibler les besoins, nous vous invitons à **inscrire votre enfant sur la liste d'attente, et ce, dès sa naissance.** Pour ce faire, communiquez avec nous au 418 745-2722.

Services offerts :

- Le CPE s'appuie sur le programme éducatif « Accueillir la petite enfance du Ministère de la Famille et de l'enfance »;
- Personnel qualifié et cuisinière sur place;
- Ouverture de 7h00 à 18h00 ouvert à l'année, sauf les congés fériés;
- Coût de 7,30 \$ par jour;
- Sortie extérieure quotidiennement, si la température le permet;
- Salle multifonctionnelle.



Au plaisir de contribuer au bien-être et à la santé de votre enfant!

21, 2^{ème} Avenue C. P. 940 Chapais (Qc) G0W 1H0
Téléphone (418) 745-2722 Télécopieur (418) 745-2744
peluchesetbaluchons@tlb.sympatico.ca



Oudace
Persévérance
Solidarité
Créativité
Vision



CONCOURS QUÉBÉCOIS EN
ENTREPRENEURIAT

MOBILISER
RAYONNER
INSPIRER

17^e
ÉDITION

NORD-DU-QUÉBEC

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

CHIBOUGAMAU-CHAPAIS

Coup d'envoi à la 17^e édition régionale du concours Québécois en entrepreneuriat Nord-Du-Québec

Le président d'honneur régional du Concours québécois en entrepreneuriat Nord-du-Québec, l'homme d'affaires bien connu, monsieur Sylvain Cloutier de Matagami a donné le coup d'envoi du 17^e Concours à l'occasion d'un 5 à 7 organisé par la SADC Chibougamau-Chapais.

Monsieur Sylvain Cloutier est un entrepreneur possédant une grande expérience dans le monde des affaires. Arrivé à Matagami il y a 50 ans, il s'est impliqué dans son milieu, d'abord comme président de la Société développement commercial

de Matagami, et par la suite comme conseiller municipal. En 2000, monsieur Cloutier ouvre un dépanneur « Dépanne-Nord » et il acquiert en 2007, une entreprise de vente et d'entretien de vêtements de travail.

Monsieur Cloutier est actif et engagé pour le développement de sa communauté, dans la région de Matagami. Sa persévérance, sa détermination et ses qualités d'entrepreneur, lui ont permis de s'outiller et de s'entourer afin de relever de nombreux défis et développer ses projets entrepreneuriaux.

Selon monsieur Cloutier, les principales valeurs et les compétences essentielles au succès en affaires : avoir confiance en soi et à son projet, être organisé, discipliné, sociable, ouvert d'esprit, passionné, créatif et optimiste ; savoir prendre des décisions et ne jamais perdre notre objectif de vue. C'est ce qu'il désire transmettre à la relève.

Le plus grand concours en entrepreneuriat de toute la Francophonie

Mis sur pied voilà 17 ans, le Concours québécois en entrepreneuriat est le seul qui

réunit le monde de l'éducation et le milieu des affaires. Cette synergie constitue un bel outil de promotion, de développement et de valorisation de l'entrepreneuriat qui mobilise toutes les régions du Québec.

Grâce à son volet **Entrepreneuriat étudiant**, le Concours interpelle les jeunes du primaire à l'université. Il permet à tous les étudiants du Québec de concrétiser un projet entrepreneurial et de développer, entre autres, leur leadership, leur créativité, leur solidarité et leur sens de l'initiative.

Le Concours québécois en entrepreneuriat s'adresse également aux femmes et aux hommes de 18 ans et plus qui ont un projet d'entreprise et qui en sont aux premières étapes de la réalisation. En s'inscrivant au volet **Création d'entreprise** du Concours, ces futurs entrepreneurs sont amenés à préparer un plan d'affaires détaillé pour bien évaluer le potentiel de leur projet et se poser les bonnes questions dès le début.

Un partenariat gagnant

Le succès de l'aventure est le fruit d'une magnifique collaboration. Les organisateurs locaux et régionaux mettent à contribution leur compétence et leur savoir-faire. Ils sont appuyés en cela par de nombreux partenaires, dont le soutien ne s'est jamais démenti au fil des années, et par de nouveaux commanditaires qui se sont joints au Concours en cours de route. Celui-ci est devenu un lieu et un moment incontournables pour les principaux acteurs de l'entrepreneuriat au Nord-du-Québec.

La 17^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat se poursuivra jusqu'au 16 mars 2015, **date limite d'inscription des projets**. Une activité de remise de prix, aura lieu le mardi, 5 mai 2015 à la salle multidisciplinaire au 30, rue Cavelier à Matagami, couronnera les lauréats à l'échelon régional.

L'inscription en ligne et tous les détails du Concours sont disponibles sur son

www.concours-entrepreneur.org

site Web :

Pour de plus amples informations sur l'entreprise de monsieur Sylvain Cloutier

Source :

Guylaine Fréchette,

responsable régionale

Concours québécois en
entrepreneuriat Nord-du-Québec

600, 3e Rue, bureau 1

Chibougamau, Québec

G8P 1P1

sadc.developpement@lino.com

Tél. : 418-748-6477, poste 224

Télec. : 418-748-6160

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



PARTENAIRE EN TITRE



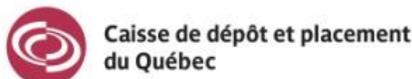
PARTENAIRE MÉDIA

les affaires

PARTENAIRE PLATINE



PARTENAIRES OR



Nouvelles en bref



18^E ANNIVERSAIRE
DÉFI POLAIRE
DES MINOUNES
DE CHAPAIS
14 FÉVRIER 2015

7 000\$ EN BOURSE ... ET PLUS!
Prix de participation: Gagnez un SUMMIT Sport 600 C 2015
Valeur de **10 000\$**

INSCRIPTIONS :
100\$ par équipe, souper inclus

- Vendredi le 13 février au Club Motoneige de Chapais de 19h00 à 22h00
- Samedi 14 février à la salle communautaire de Chapais 8h00 à 10h15

DÉPART SAMEDI 14 FÉVRIER 10H30

Commanditaire majeur :
Oujé-Bougoumou Cree Nation
Administration régionale Baie-James
MSP
VILLE DE CHAPAIS
CLUB MOTONEIGE Chapais

Pour informations : Jacques Bérubé - 418 770-7372 / Stéphane Fortin - 418 745-3631

* - Prix de participations
- Présence au tirage
- Avoir 18 ans et +

Boutique cadeaux *Art-isanat*



Possibilité de commandes spéciales
Soyez à l'avance !!

Diane Boucher, propriétaire
137 Boul. Springer, Chapais
418-770-5877

Nouvelle entreprise à Chapais!

Coordonnées :

418-745-3323 bureau

418-770-6294 Gaétan Ménard cell

418-770-8220 David Ménard cell

Vous recherchez un service rapide d'une qualité professionnelle, MEN & fils nous sommes votre homme!





Nouvelles en bref

comité d'administration et sa programmation.

Nous aimerions remercier les organismes participants de la région qui, comme à chaque année, nous apportent leur soutien aux activités. Soulignons nos précieux bénévoles qui sont aussi au cœur de la réussite lors des 10 jours du Festival du Doré Baie-James. D'ailleurs, si vous êtes intéressé à faire du bénévolat, vous pouvez nous contacter au (418) 745-2020 ou visiter notre site internet au www.festivaldudore.com.

Le Festival du Doré Baie-James est fier de vous inviter au lancement de sa 16^e édition qui se tiendra à Chapais, mercredi, le 15 avril 2015 à 19 h 15, au Centre Communautaire et Sportif du 188, boulevard Springer.

Ferlac, Mécanique Sport Plus, Super Sonic, Inter Sport, Pétro-T, Sport Plein Air.

Vous pouvez aussi vous les procurer directement auprès des membres du comité administratif.

Les billets sont présentement en prévente aux stations suivantes:

À Chapais : *Marché Bonichoix, Garage Tremblay & Fils, Tabagie R.C., Quincaillerie R.D.-BMR, Restaurant Le Tandem ;*

À Chibougamau : *Centre 2 MRC,*

À gagner !! Ceux qui achèteront leurs billets en prévente seront éligibles au tirage d'un billet gratuit pour le volet professionnel 2015 d'une valeur de 650\$!

Le Festival profitera de la soirée Chasse & Pêche animée par son porte-parole Norman Byrns pour vous présenter son nouveau

La pêche, c'est ma passion ! Le Festival du Doré Baie-James, ma destination !

Nancy Toulza

Présidente

Opération Nez rouge: un succès!

Sincères remerciements aux commanditaires et aux bénévoles accompagnateurs pour leur implication.

Merci et bravo à tous ceux qui ont utilisé les services de Nez rouge durant ces trois fins de semaine.

Nous serons de retour en décembre prochain.

Raymonde Rouleau

Responsable pour Chapais



Ceci n'est pas un déchet.



RÉDUIRE,
C'EST AGIR!

Avis public

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2015

**Avis public est par les présentes
donné aux contribuables de la
municipalité**

QUE, conformément à l'article 503 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c.C-19), le rôle de perception des taxes et des compensations pour l'année 2015 a été déposé au bureau du soussigné, situé à l'Hôtel de Ville de Chapais (145, boulevard Springer) ;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le 6 février 2015 ;

QUE les contribuables doivent acquitter leurs comptes de taxes aux dates suivantes :

| | |
|---------------------------|------------------|
| 1 ^{er} versement | 6 mars 2015 |
| 2 ^e versement | 5 juin 2015 |
| 3 ^e versement | 4 septembre 2015 |

QUE tout compte de taxes en souffrance portera intérêt tel que stipulé au règlement 14-446, soit 11% par année ;

DONNÉ À CHAPAIS, CE 23 JANVIER 2015.

Mariève Bernier

Directrice générale et greffière

Nouvelles en bref

Logements à louer au Manoir Pierre-Guénette

Le Manoir Pierre-Guénette a accueilli ses premiers locataires le 1^{er} juillet 2014. Ce dernier compte 16 logements dont quatre logements 4 ½ et douze logement 3 ½ .

Nous avons huit appartements libres à vous offrir, un 4 ½ et sept 3 ½ de disponibles. Parmi les douze 3 ½, **huit (8) 3 ½ sont subventionnés pour les personnes ayant un revenu annuel brut de moins de 20 500 \$.**

L'invitation est offerte aux personnes âgées qui souhaitent profiter d'un appartement neuf avec service de repas le midi et le soir.

vous invite à prendre rendez-vous pour une visite ou pour avoir des informations sur le prix ou autre.

Pour rendez-vous, téléphoner aux numéros suivants :

418-770-5002

418-745-3795

418-748-1732

Vous pouvez également téléphoner au Manoir Pierre-Guénette au 418-745-2380 et laisser un message.



Bienvenue aux gens de partout!

Le CA du Manoir Pierre-Guénette

Poste à combler au sein du conseil d'administration

L'office municipal d'habitation est à la recherche d'une personne pour siéger au sein du conseil d'administration. Le poste à combler est le siège sociaux-économique, c'est-à-dire que la personne doit faire partie d'une association communautaire.

De plus, nous sommes également à la recherche de personnes afin de former un comité d'activités.

Faites nous parvenir votre intérêt par la poste à l'adresse suivante :

Office Municipal d'Habitation

150, boul. Springer C.P. 1029

Chapais (Qc) G0W 1H0

Ou par téléphone au (418) 770-5002
ou au (418) 745-3795.

Le conseil d'administration de l'OMH





Desjardins

Caisse de Chibougamau

Centre de services de Chapais

Coopérer pour créer l'avenir

Ce concours s'adresse à des organismes membres de la Caisse qui, par leur engagement et leurs projets, se démarquent dans notre milieu. Les responsables d'organismes œuvrant dans notre région sont invités à poser leur candidature au plus tard le **20 mars 2015**.

Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site Web au desjardins.com/caissechibougamau ou sur demande dans nos points de services à Chibougamau et Chapais.

Concours pour les organismes

Édition 2015

Bourses

**RECONNAISSANCE DE
L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU**

5 0 0 0 \$ à gagner!

1^{er} prix: 2 500 \$

2^e prix: 1 500 \$

3^e prix: 1 000 \$

Pour plus d'informations,
contactez Caroline Fleury au
418 748-6461 poste 7107290.

**VOS PROJETS.
NOS CONSEILS.**
Une expertise à votre image!

PRÈS DE SON MILIEU



Le conseil en bref

VOICI LES FAITS SAILLANTS DES SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL, TENUES LE 8 ET LE 16 DÉCEMBRE 2014 AINSI QUE LE 20 JANVIER 2015.

Adoption du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017

Le conseil municipal a adopté, le 16 décembre dernier, son budget 2015 et son programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017. Cette année, les membres du conseil ont été confrontés à un exercice budgétaire difficile, notamment en raison de du nouveau pacte fiscal transitoire, conclu entre le gouvernement du Québec et les municipalités en octobre dernier, qui s'est traduit par une ponction de 120 000 \$ dans les revenus de la Ville pour la prochaine année. Pour boucler le budget 2015 sans augmenter le taux de la taxe foncière, les élus chapaisiens ont adopté différentes mesures, telles que le gel des salaires des membres du conseil, une réorganisation à l'intérieur de plusieurs services municipaux combinée à une réduction de leurs dépenses, le report de certains projets jugés non urgents, etc.

Afin de faire face à ses obligations environnementales, le conseil a introduit une taxe spéciale qui permettra de fermer d'anciens dossiers environnementaux actuellement en état d'infraction par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, notamment le Lieu d'enfouissement sanitaire, le Dépôt de matériaux secs ainsi que le Dépôt de neiges usées. Cette taxe spéciale, qui aura une durée de vie de 5 ans, comprend un montant fixe de 175 \$ par immeuble, assujéti à un montant supplémentaire équivalant à 0,10 \$ du 100 \$ d'évaluation, et ce pour chaque catégorie d'immeubles.

Une première femme à la direction générale de la Ville de Chapais

La Ville de Chapais a annoncé en décembre dernier la nomination de madame Mariève Bernier au poste de directrice générale. Madame Bernier, qui œuvre au sein de la Ville depuis 2012 comme greffière, occupait également les fonctions de directrice générale adjointe depuis septembre dernier. « Nous sommes très heureux de cette nomination. Au cours des deux dernières années, nous avons

été en mesure de la voir évoluer dans le monde municipal. C'est une femme d'action et une gestionnaire de talent orientée vers les résultats, qui a à cœur les services aux citoyens. Elle constitue une précieuse collaboratrice pour la modernisation de l'administration municipale et pour la réalisation de la Vision 2023 » a déclaré le maire Steve Gamache.

Adoption de règlements municipaux

Lors de la séance régulière du 20 janvier, le conseil municipal a mis à jour les trois règlements municipaux suivants : le Règlement 14-440 concernant les nuisances publiques, le Règlement 14-450 concernant le déneigement et l'enlèvement des neiges usées, ainsi que le Règlement 14-451 concernant la tarification applicable aux services offerts par la municipalité. Ces règlements sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Chapais à l'adresse suivante : www.villedechapais.com.

Vous désirez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal? Visitez le site Internet de la Ville de Chapais à l'adresse suivante : www.villedechapais.com/vie-municipale/procès-verbaux.

Veillez noter qu'en 2015, les séances du conseil municipal se tiendront généralement le troisième mardi de chaque mois à compter de 19h00 à la salle de délibération du conseil municipal, située à l'Hôtel de Ville de Chapais (145, boulevard Springer).

Mariève Bernier
Directrice générale adjointe et greffière

Nomination de madame Mariève Bernier à titre de directrice générale

Chapais, le 16 décembre 2014 - Le Conseil municipal de la Ville de Chapais est fier d'annoncer la nomination de madame Mariève Bernier au poste de directrice générale. Lors de leur séance régulière tenue le 16 décembre, les élus chapaisiens ont adopté une résolution faisant de madame Bernier la première femme à occuper la direction générale de la Ville de Chapais.

Titulaire d'une maîtrise universitaire en muséologie, madame Bernier, avant de s'établir à Chapais en 2010, a travaillé, notamment, comme conseillère culturelle à la Ville de Québec. À son arrivée en Jamésie, elle a œuvré comme agente de développement rural pour Chapais et Chibougamau, avant d'être nommée greffière à

la Ville de Chapais en 2012. Depuis septembre dernier, elle occupait également les fonctions de directrice générale adjointe. En tant que directrice générale, elle continuera à occuper le poste de greffière.

« Nous sommes heureux de confier cette responsabilité à madame Bernier. Au cours des deux dernières années, nous avons été en mesure de la voir évoluer dans le monde municipal. Madame Bernier est une femme d'action, orientée vers les résultats. C'est une gestionnaire de talent qui a à cœur les services aux citoyens. Ses qualités de mobilisatrice, sa connaissance du milieu et du contexte organisationnel ainsi que des enjeux et des



orientations de la Ville constituent des atouts indéniables. Forte de ses expériences variées et de sa formation, madame Bernier saura sans nul doute relever les défis auxquels fait face l'administration municipale chapaisienne. Elle constitue une précieuse collaboratrice pour la réalisation de la Vision 2023 de Chapais et la mise en œuvre de notre Plan d'action quinquennal 2013-2018 » a déclaré le maire Steve Gamache en séance du conseil.

Steve Gamache, maire

Avis public—aux contribuables de la municipalité de Chapais

Le règlement 14-440 - Concernant les nuisances publiques a été adopté par le Conseil de la ville de Chapais en séance ordinaire, tenue le 20 janvier 2015.

QU'en outre, ce règlement est ac-

tuellement déposé au bureau du GREFFE à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau et qu'il entrera en vigueur le jour de sa

publication, conformément à la loi.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAIS, ce 20^{ième} jour du mois de janvier 2015

Colette Aubé, assistante-greffière

RESPECTEZ-VOUS LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DE VOTRE TERRAIN?

Pour des questions de sécurité, d'entretien et de paix et bon ordre, la Ville de Chapais vous demande de respecter les règlements municipaux en lien avec le déneigement. Voici un survol des principales actions prohibées en lien avec les nuisances causées par la neige :

- Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs entretenus par la Ville et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics (propriétés gouvernementales ou municipales), places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé constitue une nuisance et est prohibé.
- Le fait de confectionner, de laisser confectionner ou contribuer à confectionner un dépotoir à neige sur un terrain public ou privé constitue une nuisance prohibée.

Exception :

Exceptionnellement, le propriétaire d'un terrain vacant (privé ou public), contiguë ou face à un terrain privé ayant une construction, peut autoriser, par écrit, tel propriétaire à y pousser, à y déposer ou à y souffler la neige provenant de tel terrain, ce terrain vacant pourra recevoir de la neige jusqu'à concurrence d'un amoncellement maximal de huit (8) pieds à partir du

niveau du sol s'il y a présence de fil électriques ou de télécommunications, ou jusqu'à concurrence d'un amoncellement maximal de douze (12) pieds à partir du niveau du sol s'il y a absence de fil électriques ou de télécommunications.

La présente exception ne s'applique pas aux propriétaires de terrains vacants situés sur le boulevard Springer, lesquels ne peuvent recevoir aucune neige usée.

Malgré ce qui précède, quiconque procède à l'enlèvement de neiges usées doit le faire en conformité du *Règlement sur les lieux d'élimination de neige (R.L.R.Q. c. Q-2, r.31)*, dans le cadre de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2)*.

- Nul ne peut ensevelir ou jeter de la neige sur les bornes-fontaines.
- Nul ne peut ensevelir ou jeter de la neige sur toute signalisation, avertisseur officiel ou enseigne indicatrice officielle du territoire de la municipalité.

Amendes

La personne qui contrevient à l'une ou l'autre de ces dispositions commet une

infraction et est passible, outre les frais, d'une amende minimale de **cent dollars (100 \$)** pour une première infraction si le contrevenant est une personne physique et **deux cents dollars (200 \$)** pour une première infraction si le contrevenant est une personne morale.

S'il y a récidives, ces amendes peuvent atteindre jusqu'à un maximum de **deux mille dollars (2 000\$)** si le contrevenant est une personne physique et de **quatre mille dollars (4 000 \$)** si le contrevenant est une personne morale.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le Règlement 14-440 concernant les nuisances publiques, disponible sur le site Internet de la Ville de Chapais à l'adresse suivante : www.villedechapis.com .

Mariève Bernier
Directrice générale



La Ville de Chapais adopte son budget 2015



La Ville de Chapais adopte son budget 2015

Chapais, le 16 décembre 2014 - Le conseil municipal de la Ville de Chapais a adopté ce soir son budget 2015 ainsi que son programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2015-2016-2017. Le budget d'opération présente des revenus et des dépenses de l'ordre de 5 M\$, soit une baisse de 0,5 % par rapport au budget de 2014. Ce budget équilibré, prudent et responsable a été élaboré en tenant compte du nouveau pacte fiscal transitoire conclu entre le gouvernement du Québec et les municipalités en octobre dernier. Ce pacte transitoire prévoit des compressions de 300 M\$ dans les transferts aux municipalités en 2015, ce qui se traduit par une

ponction de 120 000 \$ dans les revenus de la Ville pour la prochaine année.

Les membres du conseil ont été confrontés à un exercice budgétaire difficile cette année, notamment en raison de cette coupure gouvernementale. Ainsi, pour boucler le budget 2015, les élus chapaisiens ont adopté différentes mesures telles que le gel des salaires des membres du conseil, une réorganisation à l'intérieur de plusieurs services municipaux combinée à une réduction de leurs dépenses, une diminution du montant accordé à la Corporation de développement économique, le report de certaines dépenses jugées non urgentes, etc. « Le conseil a choisi d'être

responsable et d'équilibrer ses finances, tout en minimisant les coupures dans les services aux citoyens, sans toutefois alourdir la fiscalité pour les contribuables », a déclaré le maire Steve Gamache.

Gel du taux de la taxe foncière

Lors de cette séance, le maire Steve Gamache a annoncé le gel de la taxe foncière pour toutes les catégories d'immeubles. Pour le secteur résidentiel, ce taux restera donc à 2,30 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour le secteur commercial, ce taux sera de 4,40 \$ tandis que pour le secteur industriel, il demeure inchangé à 5,00 \$. En ce qui concerne la tarification des services municipaux, comme par les dernières années, elle sera majorée de 3 % afin de compenser la hausse des coûts d'opération et du coût de la vie. Ainsi, la tarification pour l'eau potable passera de 329 \$ à 339 \$ et celle pour les matières résiduelles et matières recyclables, de 195 \$ à 201 \$.

Introduction d'une taxe environnementale

Afin de faire face à ses obligations environnementales, le conseil a introduit une taxe spéciale qui permettra de fermer, notamment, d'anciens dossiers environnementaux. Cette taxe spéciale, qui aura une durée de vie de 5 ans, comprend un montant fixe de 175 \$ par immeuble, assujéti à un montant supplémentaire équivalant à 0,10 \$ du 100 \$ d'évaluation, et ce pour chaque catégorie d'immeubles. Le montant de 70 000 \$ qu'a dû mettre en

cautionnement la Ville dans les années 90 pour l'obtention de son certificat d'autorisation environnementale dans le cas du Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) a également été considéré.

Cette taxe tient compte, dans une certaine mesure, de la capacité de payer de chaque contribuable. Ainsi, le propriétaire d'une résidence unifamiliale moyenne évaluée à 72 300 \$ paiera 247,30 \$ en 2015. Cette taxe environnementale servira uniquement à payer les coûts de fermeture du LES avec son bassin de lixiviat, du dépôt de matériaux secs (DMS) ainsi que l'aménagement d'un dépôt de neiges usées (DNU) répondant aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Actuellement, la Ville est en état d'infraction dans ces dossiers et est passible d'amendes de plusieurs milliers de dollars par jour si elle n'obtempère pas aux sommations du Ministère.

« Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous devons introduire en 2015 une taxe spéciale pour la fermeture de ces anciens dossiers environnementaux, et ce pour les cinq (5) prochaines années. Dans le rapport du Maire de novembre, nous avons annoncé un montant fixe de 100 \$ assujéti à un montant supplémentaire équivalent à 0,043 \$ du 100 \$ d'évaluation, mais ce montant a dû être revu à la hausse en raison des coûts liés, entre autres, à la fermeture du bassin de lixiviat du LES qui n'ont été connus qu'au début de décembre » a précisé le maire Gamache.

Rappelons qu'au milieu des années 1990, la Ville de Chapais avait érigé un LES afin d'y enfouir ses matières résiduelles et d'importer des déchets de l'extérieur de la municipalité ainsi qu'un DMS près du chemin du lac Cavan. Malheureusement, à l'exception du cautionnement relié au LES, aucune somme d'argent n'a été mise de côté annuellement afin de respecter les conditions de fermeture du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Quant au dépôt de neiges usées, le Ministère exige la mise aux normes du DNU situé à l'entrée est de la ville, le long du boulevard Springer. L'estimation de cette mise aux normes est de 400 000 \$ et le conseil a décidé d'en aménager un nouveau sur le site de l'ancienne mine Opémiska, aménagement qui sera beaucoup moins onéreux (estimé à 150 000 \$).

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2015, 2016 et 2017 totalise 5,27 M\$. Ce programme renferme les grandes orientations d'investissement de la Ville pour les trois prochaines années et est validé tous les ans par le conseil municipal. Les investissements majeurs présentés dans le plan triennal sont pour l'année 2015: la fermeture du LES, du DMS et du DNU; la construction d'un nouveau DNU; la mise à niveau du terrain de jeux près du centre communautaire et sportif;

l'aménagement du nouveau garage municipal et de la caserne des pompiers; la réfection de certaines conduites d'aqueduc et d'égout ainsi que le changement de lumières de rue par la technologie DEL.

Conclusion

« Chaque année budgétaire comporte son lot de défis et l'année 2015 n'y a pas fait exception », a affirmé le maire Steve Gamache, ajoutant que « les coûts liés à la prestation de services continuent de grimper chaque année, les changements démographiques requièrent des ajustements aux services dispensés à la population et de nouvelles responsabilités et obligations de sources gouvernementales nous sont constamment imposées ».

« Dans cet exercice budgétaire, le conseil s'était fixé comme objectif de pouvoir au maintien de services de qualité aux citoyens dans un contexte d'austérité budgétaire sans augmenter indûment le fardeau fiscal des contribuables, en pensant à l'avenir, et ce tout en prenant nos responsabilités au niveau environnemental. Nous y sommes arrivés ! » a-t-il conclu.

Mariève Bernier

Directrice générale

Reconnaissance d'employés municipaux

C'est lors de son traditionnel souper de Noël, le 13 décembre 2014, que la Ville de Chapais a tenu à souligner les années de service de plus de 7 employés. Le maire, Steve Gamache, les membres du conseil municipal et la directrice générale, Mariève Bernier, ont remercié ces employés pour leur dévouement et contribution au développement de la Ville de Chapais.

Ils leur ont remis les cadeaux appropriés sous les applaudissements de leurs collègues de travail et des gens présents.

Voici la liste des employés ayant été honorés :

- **Colette Aubé**, assistante-greffière, 35 ans de service
- **Nathalie Lesage**, concierge, 30 ans de service

- **Patrice Devin**, pompier, 15 ans de service (absent)
- **Éric Bérubé**, opérateur, 10 ans de service
- **Patrick Bruneau**, opérateur et pompier, 10 ans de service
- **Normand Germain**, pompier, 10 ans de service, (absent)
- **Pierre-André Potvin**, pompier, 5 ans de service

Steve Gamache, maire



Déjeuner du Maire et du Conseil Municipal

Plus de 7 300\$ amassés pour la Guignolée

Chapais, le 12 décembre 2014 – L'édition 2014 du *Déjeuner du Maire et du Conseil municipal* de la Ville de Chapais s'est déroulée à la salle des Chevaliers de Colomb dimanche le 7 décembre dernier. L'activité de bienfaisance a permis de recueillir 7 322 \$ au profit des plus démunis de la communauté chapaisienne. Cette année, près d'une quarantaine de partenaires de Chapais, Chibougamau et de la région se sont joints au maire de Chapais et à ses collègues du conseil municipal pour faire de cette activité un vif succès. «Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont venues déjeuner avec nous afin de soutenir la Guignolée, les bénévoles qui nous ont aidés ainsi que les généreux partenaires qui ont soutenu cette initiative du conseil municipal. Grâce à ce grand geste de solidarité et d'entraide, les plus démunis de notre milieu seront aidés pour la période des fêtes et les mois difficiles de 2015» a souligné le maire de Chapais, Steve Gamache.



Voici la liste de nos généreux commanditaires :

| | |
|---|---|
| Ameublement Jeanne | Filles d'Isabelle |
| Assurance Promutuel | Garage Roger Lavoie |
| Atout comptabilité | Goldcorp - Éléonore |
| Banquets fins gourmets | Groupe Transcol |
| Barrette-Chapais | Hydro-Québec |
| Bélanger Bouchard Comptabilité | J.F inc. Services d'entretien |
| Bonichoix | Jean Boucher, député d'Ungava |
| Caisse Desjardins de Chibougamau | Lavoie et Beaudry inc. |
| Centre d'études collégiales à Chibougamau | Lettrage Waldi |
| Chapais Énergie | Paul Roy, arpenteur-géomètre |
| Chevaliers de Colomb | Restaurant le Tandem |
| Chibougamau Automobile inc. | Roméo Saganash, député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou |
| Clinique dentaire Claude Marcil | SADC Chibougamau-Chapais |
| Clinique dentaire Julie Poirier | Serge Fleury, avocat |
| Commission scolaire de la Baie-James | Stornoway |
| Danielle Girard-Gendron, notaire | Syndicat des employés municipaux de la Ville de Chapais (CSN) |
| Entreprise Rodrigue Piquette inc. | Syndicat du personnel enseignant du CÉCC |
| Entreprises Alain Maltais | Télébec |
| Entretien industriel DLB | Uniprix pharmacie Frédéric Duchesne et François Morin inc. |
| Évaluateurs CEVIMEC-BTF | Ville de Chapais |

Steve Gamache, Maire

Avis publics— aux contribuables de la municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE

QUE le règlement numéro 14-446, **règlement concernant l'adoption du budget de la Ville de Chapais, l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales, des compensations et/ou des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2015**, a été adopté par le conseil de la Ville de Chapais, en séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2014.

QU'en outre, ce règlement est actuellement déposé au Service du greffe à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau et qu'il entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAI, ce 19^e jour du mois de décembre 2014.

Colette Aubé
Assistante-greffière

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le règlement 14-451 – **Règlement concernant la tarification applicable aux services offerts par la municipalité**

QU'en outre, ce règlement est actuellement déposé au service du greffer à l'Hôtel de Ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau et qu'il entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAI, ce 22^{ème} jour du mois de janvier 2015.

Colette Aubé
Assistante-greffière



Le règlement 14-450 - **Concernant le déneigement et l'enlèvement des neiges usées** a été adopté par le Conseil de la ville de Chapais en séance ordinaire, tenue le 20 janvier 2015.

QU'en outre, ce règlement est actuellement déposé au bureau du GREFFE à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures nor-

males de bureau et qu'il entrera en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAI, ce 20^{ème} jour du mois de janvier 2015.

Colette Aubé
Assistante-greffière

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE

QUE le règlement numéro 14-449, **règlement décrétant un emprunt de 52 180 \$ pour pourvoir aux frais de refinancement des règlements numéros 99-334 et 07-377**, a été adopté par le conseil de la Ville de Chapais, en séance ordinaire tenue le 16 décembre 2014.

QU'en outre, ce règlement est actuellement déposé au Service du greffe à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau et qu'il entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAI, ce 19^e jour du mois de décembre 2014.

Colette Aubé
Assistante-greffière

Avis public

Jean-Roch Poirier

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR
LA SOUSSIGNÉE**

QUE le conseil municipal de la ville de Chapais a adopté la résolution 14-12-338, en séance ordinaire tenue le 16 décembre 2014, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015 :

Mardi 20 janvier—19h
Mardi 17 février—19h
Mardi 17 mars—19h
Mardi 21 avril—19h
Mercredi 20 mai—19h
Mardi 16 juin—19h
Mardi 21 juillet—19h
Mardi 18 août—19h
Mardi 15 septembre—19h
Mardi 20 octobre—19h
Mardi 17 novembre—19h
Mardi 15 décembre—19h

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAIS, ce 19^e
jour du mois de décembre 2014.

Colette Aubé
Assistante-greffière

C'est avec plaisir que nous soulignons aujourd'hui l'implication de Jean-Roch Poirier dans notre communauté.

Jean-Roch est bénévole chez les Chevaliers de Colomb de Chapais depuis 1990 à nos jours. Il a représenté cet organisme à la direction des Cadets de Chapais, de 2007-2010. Très engagé dans sa communauté et ayant à cœur le développement de celle-ci, il a longtemps occupé le poste de directeur du comité de la Guignolée de Chapais, soit de 1980 à 2012.

En 1987, Jean-Roch a rejoint l'équipe du comité organisateur et des nombreux bénévoles des cérémonies du mariage chrétien, où il occupe le poste de président depuis 2009.

Bénévole au Club de curling Opémiska depuis 2011, Jean-Roch continue aussi à donner de son temps dans plusieurs organismes communautaires du milieu.

Ce qui le passionne particulièrement dans ses implications, c'est tout le travail d'équipe autour de différentes activités, de revoir année après année, les gens avec qui il a tissé des liens et pouvoir apprécier le résultat du travail accompli au fil des années.

Toujours souriant, Jean-Roch est une personne sociable, avec beaucoup d'entregent, de diplomatie et d'humour. Ton leadership et ta grande générosité sont joyeusement appréciés dans la communauté!

Félicitations et merci, Jean-Roch, pour tout!!!!!!



Désirez-vous de l'aide pour adopter de saines habitudes de vie?

Je me présente, Martine Lauzon, infirmière clinicienne en maladies chroniques.

En quoi consiste mon travail?

Dans le cadre de mes fonctions, je suis habilitée à évaluer votre condition de santé en lien avec les habitudes de vie et à vous aider à trouver les outils nécessaires pour adopter des habitudes de vie adaptées à votre condition et à vos goûts, qui seront favorables au maintien ou à l'amélioration de votre santé.

Que sont les habitudes de vie?

Les habitudes de vie représentent nos choix et comportements en lien avec l'alimentation, l'activité physique, les loisirs, la consommation d'alcool, de tabac ou autres substances, le sommeil, l'hygiène, etc., et qui contribuent à nous définir en tant qu'individu. Ces choix sont conditionnés d'une part, par notre motivation personnelle et d'autre part, par nos conditions de vie, notre environnement et les services qui nous sont offerts. Ils ont une grande influence sur notre santé physique et psychologique.

Si vous désirez savoir si vos habitudes de vie sont favorables à votre santé, nous pouvons regarder ensemble vos habitudes par rapport à votre alimentation et à votre niveau d'activité physique. J'évalue votre consommation d'alcool ou de tabac. Je procède à la prise de votre poids, je calcule votre indice de masse corporelle, je vérifie votre tension artérielle et votre fréquence cardiaque. Aussi, je peux estimer votre risque de développer une maladie cardiaque dans les 10 prochaines années ainsi que l'âge réel de votre cœur.

« Le soutien que je peux vous apporter »

À la suite du portrait dressé et selon vos besoins exprimés, je peux vous informer et/ou vous recommander aux intervenants appropriés (kinésologue, travailleur social, nutritionniste, inhalothérapeute, cours sur la saine gestion du poids, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les maladies pulmonaires obstructives chroniques).

Je demeure disponible pour collaborer avec vous dans l'atteinte de vos objectifs et pour vous aider à demeurer motivé.

Il est important d'adopter de saines habitudes de vie afin de prévenir et parfois même éviter de développer certaines maladies que nous pouvons éviter.

"Si l'on pouvait prescrire les saines habitudes de vie comme traitement, bien des facteurs de risque seraient éliminés!"

Pour plus d'information ou pour me consulter, communiquez avec moi :

Martine Lauzon

Infirmière clinicienne en maladies chroniques

Centre de santé René-Ricard

Tél. : 418 745-2591, poste 265



Club Fadoq : “Les Vaillants de Chapais”

LE CLUB A REPRIS SES ACTIVITÉS APRÈS LA PÉRIODE DES FÊTES, VOICI LES ACTIVITÉS QUI AURONT LIEU AU COURS DU MOIS DE FÉVRIER 2015 :

- Sacs de sable : tous les lundis à 13h30
- Pétanque-Atout : tous les mardis à 13h30
- Dards : tous les mardis à 19h
- Crible : tous les mercredis à 13h30
- Baseball-poches : tous les vendredis à 13h30

La messe mensuelle animée par les membres aura lieu le dimanche 15 février 2015.

Le souper mensuel aura lieu le dimanche 15 février 2015 à 17h30 à la salle du club. Le souper est au coût de 12\$ par personne. Les participants apportent leur boisson. Le souper sera suivi d'une soirée. Les billets sont en vente jusqu'au 11 février. Pour vous procurer ceux-ci, contactez soit la présidente, Mme Pierrette Gendron au (418) 745-2726 ou la secrétaire,

Mme Lucette C. Larochelle au (418) 745-3216. **À cette occasion, nous rendrons hommage aux membres qui ont atteint l'âge de 80 et de 90 ans au cours de l'année 2014.**

Le recrutement est présentement en cours. Les personnes de 50 ans et plus qui désirent devenir membres doivent contacter la responsable soit Mme Lucette C. Larochelle au numéro suivant : (418) 745-3216.

Bienvenue aux membres à toutes les activités du club.

Lucette C. Larochelle, publiciste





chapais
Ligne verte

Je roule écolo... t'embarques?



SKI-BUS

4 SAISONS
MONT CHALCO
CENTRE PLEIN AIR



Skieur, planchiste!

Chapais Ligne Verte se joint à nouveau à l'équipe du Mont Chalco afin d'offrir un **transport aller-retour** aux adeptes de ski et de planche à neige de Chapais, des sites de villégiatures et de Chibougamau vers le site du Mont Chalco.

Message à vous, chers parents!

Voilà une occasion en or de permettre à vos enfants de pouvoir pratiquer leur sport en évitant de faire des allers-retours constants vers le site en bénéficiant d'un service de transport **économique, sécuritaire et ponctuel!**

Information ou inscription, communiquez avec nous dès maintenant!

418.745.3535

CHAPAIS
et villégiatures
90\$*

CHIBOUGAMAU
50\$*



La carte **SKI-BUS** donne accès au **TRANSPORT aller-retour** tous les **VENDREDIS****

- Départ de Chapais : 17h30
- Retour du Mont Chalco : 22 h 10



1 256 ans de chevalerie à Chapais

Les Chevaliers de Colomb 4^{ème} degré Conseil 2487 de Chapais ont rendu hommage à 24 de leurs frères Chevaliers des Conseils 6542 et 2487, totalisant 1256 années d'implication dans ce mouvement qui ont été soulignées.

C'est lors d'un souper, servi par le Restaurant Le Tandem à la salle des Chevaliers le 24 janvier dernier, que les membres Chevaliers ayant plus de 45 ans de Chevalerie ont reçu une marque de gratitude de la part de leurs frères Chevaliers.

Les 45 ans à 49 ans : Les frères Roland Blanchet, Jacques Francoeur, Clément Forget, Normand Côté, Lucien Senneville,

Léon Rémillard, Claudio Larouche, Ludger Corbin, Ronald Bergeron, Michel Trudel, Henri-Paul Malenfant, Gérard Perron, Lionel Francoeur, Noël Dion et Réjean Lessard.

Les 50 ans à 59 ans : Les frères Gaétan Germain, Gaston Coutu, Jacques Bouchard, Clément Ruel et Dominique Meunier.

Les 60 ans et plus : Les frères Réna Simard (60 ans), Antonio Jobin (62 ans), Clément Patry (64 ans) et le frère Rock Bonneau (70 ans).

Les Chevaliers de Colomb ont tenu à souligner toutes ces années de bénévolat donné à la communauté Chapaisienne.

Nous tenons à remercier La Table de Concertation des Aînés du Nord-du-Québec qui a permis d'organiser cette soirée en hommage envers nos aînés Chevalier.

Vos chevaliers

Ligue de dard de Chapais

1^e position :
H & R block 11 points

2^e position :
Bélanger Bouchard 9 points

3^e position :
Rest. Le Tandem 7 points

4^e position :
Motel Clossi 7 points

5^e position :
Transport du Nord 2 points

6^e position :
Tabagie RC 0 points

Plus haut pointage avec 174 points
Mme Thérèse Caron

Plus haute finition avec 88 points
Mme Thérèse Caron

Plus haut pointage avec 140 points : **Ronald Bergeron, Roger Nadeau, Marc Duchesne et Gino Dupuis**

Pointage parfait : Gervais Néron

Plus haute finition avec 112 points
M. Ronald Bergeron

Merci à tous nos généreux commanditaires : Bonichoix, Transport du Nord, Barbier Rena, Motel Clossi, Tabagie RC, JF inc, H&R block, Transport Michel Rémillard et Bélanger Bouchard comptabilité & impôts





Cours de secourisme general

**Dispense par Atout-Plus et la Croix-Rouge,
les 7 et 8 février 2015 à Chibougamau,
pour toute la population.**

- Endroit : Salle du conseil de l'hôtel de ville de Chibougamau au 650, 3e Rue à Chibougamau
- Horaire : Les samedis et dimanches 7 et 8 février de 8h15 à 12h et de 13h à 17h15
- Clientèle : Pour toute personne de 13 ans et plus (maximum de 18 personnes)
- Inscription : Paulette D.-Painchaud, cheffe de la Prévention au (418) 748-6322
- Coût : 140\$ pour 16 heures de cours, à payer en argent au début du cours ou par facturation avec chèque à l'ordre d'Atout-Plus, dont un montant non remboursable de 20\$ est demandé en donnant votre nom pour défrayer les coûts rattachés aux annulations. Aussi, possibilité de renouvellement, le dimanche, à 75\$ par personne en fournissant précédemment la preuve du cours suivi.
- Note : Les informations transmises sont contenues dans le volume « Guide de secourisme et RCR » de la Croix-Rouge, dont le coût est inclus dans le prix du cours. Attestation de la Croix-Rouge avec validité de 3 ans.

Aperçu de la matière :

- Introduction et notions sur la Croix-Rouge
- Se préparer à agir
- Système des services médicaux d'urgence (SMU)
- Vérifier, appeler, secourir
- Premiers soins en cas d'arrêt respiratoire et cardiaque
- Blessures à la tête et à la colonne vertébrale
- Blessures aux os, aux muscles et aux articulations
- Soins des plaies
- Urgences des voies respiratoires
- Urgences respiratoires et circulatoires
- Urgences liées à l'environnement
- Urgences médicales soudaines



Incluant : Réanimation cardiorespiratoire chez les bébés, les enfants et les adultes (RCR)



NOUVEL HORAIRE DU BUREAU ADMINISTRATIF

Lundi de 12h00 à 16h00, mardi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.



Entrée gratuite
pour les baignades
libres

HORAIRE DES BAINS

| | BAIN LIBRE POUR TOUS | BAIN LONGUEUR |
|-----------------|----------------------|----------------------|
| Lundi | | 19h30 à 20h30 |
| Mercredi | | 19h30 à 20h30 |
| Vendredi | 18h30 à 19h30 | |
| Samedi | 13h30 à 14h30 | |
| Dimanche | 13h30 à 14h30 | |

Entrée 3\$ par personne
pour les baignades
longueurs

Activités de gymnase

Badminton libre pour tous

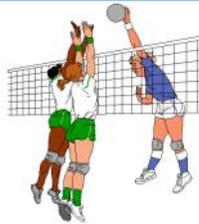
Lundi de 19h00 à 21h00

Volleyball libre pour tous

Vendredi de 19h00 à 21h00

Endroit: Gymnase de l'École le Filon

Coût: 3.00\$ par adulte et 2\$ par étudiant



Horaire du patinage libre

Mardi de 18h30 à 19h30

Vendredi de 18h30 à 19h30

Dimanche de 18h00 à 19h00

ENTRÉE GRATUITE!



Horaire du hockey libre

Mercredi de 19h00 à 20h30 16 ans et plus

Vendredi de 14h30 à 15h30 16 ans et plus

Vendredi de 15h30 à 16h30 12 à 15 ans

Samedi de 14h00 à 15h00 Parents-enfants

ENTRÉE GRATUITE!





PRÊT DE RAQUETTES

Vous n'avez pas de raquettes et vous aimeriez beaucoup faire une randonnée. Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire peut vous aider. Il vous suffit tout simplement de se rendre au Centre Sportif sur les heures de bureau. Formulaire à signer et le tour est joué!

LE PRÊT DES TUBES À AIR EST DE RETOUR

Grâce à la collaboration de CHAPAIS EN FORME, de la Corporation des loisirs et de la Corporation de développement économique de Chapais, nous sommes en mesure d'offrir à nouveau le service de prêt des tubes à air à la glissade municipale située en arrière de la Maison des jeunes.

Horaire: Vendredi de 18h00 à 20h30
Samedi et dimanche de 13h00 à 15h30

Début: Vendredi 6 février jusqu'à la fin mars)

Conditionnel à l'engagement d'un surveillant



ACTIVITÉ WIXX—VIENS TRIPPER AVEC NOUS!

SAMEDI 7 MARS DE 13H00 À 15H30

MUSIQUE

PRIX DE PARTICIPATION WIXX

OUVERT À TOUS



T-shirt wixx
disco

Fille et garçon



Lunette de soleil WIXX

Horaire des activités régulières

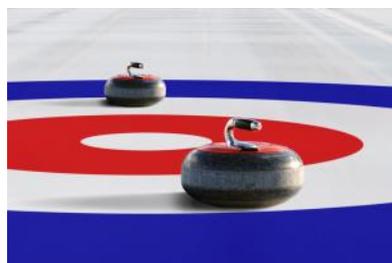
| <u>Date</u> | <u>Glace 1</u> | <u>Glace 2</u> | <u>Glace 3</u> |
|--------------------------------|--|----------------|----------------|
| Lundi 2 février (en soirée) | 9 VS 12 | 18 X 17 | 13 VS 15 |
| Mardi 3 février (en soirée) | 11 VS 4 | 1 VS 6 | 7 VS 14 |
| Mercredi 4 février (en soirée) | 16 VS 10 | 8 VS 5 | 21 VS 20 |
| Jeudi 5 février | TOURNOI DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES | | |
| Vendredi 6 février | TOURNOI DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES | | |
| Samedi 7 février | TOURNOI DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES | | |
| Lundi 9 février | 13 VS 4 | 3 VS 5 | |
| Mardi 10 février | 13 VS 9 | 14 VS 11 | 12 VS 4 |
| Mercredi 11 février | 18 VS 20 | 7 VS 9 | 21 VS 17 |
| Jeudi 12 février | 12 VS 14 | 19 VS 10 | 4 VS 7 |
| Vendredi 13 février | 15 VS 11 | 1 VS 2 | 16 VS 6 |
| Lundi 16 février | Début de la 3ième série | | |

Activité et ligue des tamalous

Mardi et jeudi de 14h00 à 16h00

Boutique de vente d'équipements de curling

Contactez Julie Meunier, responsable



Dates des tournois

| | |
|----------------------|--------------------------------------|
| Du 20 au 22 février: | Tournoi féminin |
| Du 12 au 14 mars: | Tournoi Centraide |
| Du 26 au 29 mars: | Tournoi de la Fondation de l'Hôpital |
| Du 9 au 12 avril: | Tournoi Invitation de Barrette |
| Du 23 au 26 avril: | Tournoi de fermeture |

N'oubliez pas de venir inscrire votre nom sur le babillard du curling sauf pour le Tournoi Invitation de Barrette.





Case postale 35

corpoloisirschapais@hotmail.fr

Corporation des loisirs

RANDONNÉE EN RAQUETTES

Le dimanche 15 février 2015 à 13h00 au sentier de l'usine (1^{ière} avenue). La randonnée sera suivie d'un bon café ou d'un chocolat chaud au Centre Sportif.

Le mercredi 4 mars 2015 à 18h30 au sentier Campbell. La randonnée sera suivie d'un bon café ou d'un bon chocolat chaud au Centre Sportif. Apportez votre lampe frontale.

Tirage d'une paire de raquettes auprès des participants des journées du 15 février et du 4 mars 2015

Pour informations: 418-745-2774

NOUVEAU MEMBRE

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Josée Thibeault au sein de notre organisation. La Corporation des loisirs bénéficiera de son expérience et de ses nouvelles idées.

Aperçu de la Semaine de relâche scolaire 2015

Grâce à la collaboration de Chapais en forme, la Corporation des loisirs de Chapais vous présentera une programmation diversifiée pour les étudiants qui seront en relâche du 2 au 6 mars 2015. Voici un aperçu:

- Bricolage de flocons décoratifs (qui seront installés au plafond du curling)
- Maquillage
- Patinage libre et du hockey libre
- Soccer-baseball
- Randonnée en raquettes
- Course de traîneau
- Bataille de balles de neige
- Soirée dansante pour les 2 à 12 ans
- Patinage clair de lune
- Bingo jeunesse
- Bain libre



H&R BLOCK



Services de déclarations d'impôts
 • Particuliers • Entreprises • Travailleurs autonomes • Locations • Décès •
Services de comptabilité/Tenue de livres
 • Paies • Remises gouvernementales • T4-Relèves 1 • Correspondance •
 466, 3^e Rue, C.P. 67
CHIBOUGAMAU G8P 2K5 125, boul. Springer, C.P. 129
CHAPAIS G0W 1H0
 Tél.: 418 748-3987 Tél.: 418 745-3019
 info@hrbchibchap.ca info@hrbchibchap.ca

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS DAÏNES
 JAMÉSIE

Line Pelletier
 Directrice générale

☎ 418 748.3211
 ☎ 418 748.7413
 ☎ 418 748.1767

333, 3e Rue, bureau 3
 Chibougamau (Québec) G8P 1N4

cathy pigeon, graphiste

45, 5ième Rue, c.p.868
 Chapais (Qc) G0W 1H0

Téléphone : 418.770.8152
 Télécopieur : 418.745.2434

GRAPHICAT

graphcat@tlb.sympatico.ca

CHIBOUGAMAU
 AUTOMOBILE INC.

Une équipe d'ici pour des gens d'ici

359, 3^e Rue
 Chibougamau (Qc)
 G8P 1R1

T 418.748.2634
 F 418.748.4055

www.chibougamauto.com



chapais
 Ligneverte

www.villedechapais.com/chapais-ligne-verte

Tél. : 418.745.3535

Courriel : ligneverte@villedechapais.com

145, boul. Springer, C.P. 380
 Chapais (Qc) G0W 1H0
 Fax : 418.745.3871



Jonathan REMILLARD
 Transport et Excavation

TERRE
 SABLE
 GRAVIER
 FARDIER
 PIERRE
 TERRASSEMENT
 LOCATION DE
 MACHINERIE LOURDE

50, 8^e Rue
 Chapais, Qc
 C.P. 186, G0W 1H0

Tél.: 418 745 2044
 Cell.: 418 770 9082



JF inc.
 Service d'entretien ménager

Jimmy Forgues,
 propriétaire

54, 1^{re} Rue, Chapais (Qc) G0W 1H0

Tél.: 418-745-3100
 Cell.: 418-770-7528
 Fax : 418-745-3700

Courriel : jf-inc@hotmail.com

Expert en sinistre • Service résidentiel & commercial



GRUPE VOYAGES QUÉBEC

Lorraine Boucher, Conseillère en Voyage
 Groupe Voyage Saguenay Lac-St-Jean Inc.
 Groupe Voyages Québec

51-2ième rue, CP 569
 Chapais G0W 1H0 (QC)
 Tél.: (418) 770-8831 ou (418) 745-3683
 Fax.: (418) 745-3178
 lboucher@gvq.ca ou
 lorraine.boucher@tlb.sympatico.ca
 www.saglac.gvq.ca

Vacances de rêve, avion, hôtel, location de voiture, un forfait lune de miel!

Peu importe votre besoin, vous avez maintenant la possibilité d'utiliser ce service à Chapais.

Vous servir est un plaisir!

Le paradis des animaux

132, 3^e Avenue, Chibougamau, QC G8P 1Z7

Tél.: 418 748-1122 Téléc.: 418 748-8053

- Jouets - Toilettage
 - Nourriture - Pension
 - Accessoires



Le Centre de Femmes
 Les Essenti"Elles" de Chapais

121, boul. Springer
 Chapais (Qc) G0W 1H0
 Tél. : (418) 745-4012
 Fax : (418) 745-4013

Marie-Claude Tremblay, coordonnatrice
 Courriel : essentielles@idlogic.com



Huard & Compagnie

350 3^e Rue, Chibougamau
 huardetcompagnie.com

Mode • Déco • Cuisine



DOMAHU
 CPA Inc.

Serge R. Huard, CPA, CA
 domahu@videotron.ca

Comptable Professionnel Agréé, Comptable Agréé

Consultant spécialiste : Achat/Vente d'entreprises, Diagnostic, Démarrage, Réorganisation/Redressement/Financement.

Siège Social
 1356, rue de Gascogne
 Québec, QC G1G 4T3
 T 418 563-5032
 F 418 627-3422

Bureau Nord du Québec
 61, Chemin du Lac Opémiska
 C.P. 1138, Chapais, QC G0W 1H0
 T 418 745-2333

Super Sagamie R.C.
 (TABAGIE DÉPANNEUR RC)

123, boul. Springer
 Chapais (Québec) G0W 1H0
 Tél.: (418) 745-2778
 Téléc.: (418) 745-3384

Jean-Jacques Albert
 Propriétaire

VIDÉO - PAPIETRIE - CADEAUX
 LOTO-QUÉBEC - TERMINUS D'ALTOBUS - GLACE
 VERS - ARTICLES FÊTE - CAFÉ - BAR LAITIER
 CARTE DE SOUHAITS - VIN - PHOTOCOPIES - FAX

• tabagierc@hotmail.com • www.supersagamie.com



salon foto bain beau
 toilettage

48 2 ième avenue
 Chapais
 G0W 1H0

Melanie Larouche
 technicienne

418-745-2424



RGA

A S S U R A N C E

401, 3^e Rue, Chibougamau (Qc) G8P 1N6
 T 418.748.8131
 www.rgaassurance.com

Chevaliers de Colomb
 CONSEIL 6542 • CHAPAIS

RESPONSABLE DE SALLE : GILLES BROUSSEAU
 POUR RÉSERVATION : 418.745.3876



LES ENTREPRISES 9076-9803 Québec Inc.

MARC FORGET
 R.B.Q. : 8314-2935-08

71, 1^{re} avenue
 Chapais (QC) G0W 1H0

Excavation • Terrassement • Déneigement

☎ 418 745.3658 📠 418 745.3659 📠 418 770.7072
 ent.mforget@tlb.sympatico.ca



ENTRETIEN INDUSTRIEL

DLB

Courriel : lbedard@entretienindustrieldlb.com Prop.: Luc Bédard

PRODUITS D'ENTRETIEN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
 VENTE - LOCATION - SERVICE - ÉQUIPEMENT - MANUTENTION

973A, 3^e rue, Chibougamau (Québec) G8P 1R4
 Bur.: 418 748-6508
 Téléc.: 418 748-3412 Cell.: 418 770-8344
 www.entretienindustrieldlb.com



LES ENTREPRISES
RBE 2007

EXTERMINATION FERTILISATION EXTINCTEURS

Luc Bédard Président

973 A, 3^e rue, Chibougamau, (Québec) G8P 1R4
 Tél.: 418 748-6508 Téléc.: 418 748-3412



Espace disponible

POUR AJOUTER VOTRE CARTE
 D'AFFAIRES À NOTRE
 VITRINE PUBLICITAIRE, N'HÉSITÉZ PAS À
 COMMUNIQUER
 AVEC NOUS : 418.745.2355

Coordonnées du journal

145, boul. Springer, C.P.128

Chapais (Qc) G0W 1H0

T 418.745.2355

F 418.745.3871

C ggleeton@villedechapais.com

Faites parvenir vos articles, annonces ou communiqués.

- Date de tombée : 16 février 2015
- Publication de la Tribune : 27 février 2015



Consultez la Tribune couleur en ligne.
La Tribune Chapaisienne est réalisée par la Corporation de développement économique de Chapais en collaboration avec la Ville de Chapais.

À VENDRE

Polaris IQ Touring 2008

(kilométrage: 6696 miles)

PRIX À DISCUTER

Demandez Denis ou Marjolaine

au 418-745-3775

ou 88, 9ème rue

Pour afficher votre
annonce communiquez
avec Geneviève Gleton
au 418-745-2355

PARTENAIRES FINANCIERS:



Coopérer pour créer l'avenir



À CHAPAIS



CONCEPT UNIQUE DANS LA RÉGION
UNIQUE - PRATIQUE - TENDANCE - ABORDABLE

DES MAISONS PRÊTES À VOUS RECEVOIR. ADAPTÉES À VOTRE STYLE DE VIE.



MAISON MODULAIRE
79, 6^e Avenue N.

PRIX : 149 500 \$_{.*tx}
(terrain inclus)

MAISON MOBILE
135, 8^e Avenue

PRIX : 92 000 \$_{.*tx}
(terrain inclus)

CONCEPT
HABITATION

Pour informations :

Lise Aubin, CDEC
au 418.770.8684

CONCEPT HABITATION
au 418.412.6065

